La présence syndicale au Québec en 2015

Alexis Labrosse

Direction de l'information
sur le travail

Septembre 2016

Travail, Emploi
et Solidarité sociale
Québec

Table des matières

Introduction 4

Les sources de données, la population visée et la période de référence 4

Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord 5

La présence syndicale dans les secteurs privé et public 6

Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada 8

Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes 10

L'évolution du taux de présence syndicale au Québec 12

L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario 14

L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada 15

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec 16

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes en Ontario 18

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada 20

Conclusion 22

Annexe 1 – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2015 23

Annexe 2 – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2015 25

Annexe 3 – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2015 26

Liste des tableaux et des graphiques

Graphique 1 Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 à 2015 5

Graphique 2 Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 et 2015 6

Graphique 3 Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 et 2015 7

Tableau 1 Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique, 2006 et 2015 8

Tableau 2 Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique, 2006 et 2015 9

Graphique 4 Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2015 10

Graphique 5 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2006 et 2015 12

Graphique 6 Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2014 et 2015 13

Graphique 7 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2006 et 2015 14

Graphique 8 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2006 et 2015 15

Graphique 9 Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2006 et 2015 16

Graphique 10 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2006 et 2015 17

Graphique 11 Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2006 et 2015 18

Graphique 12 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2006 et 2015 19

Graphique 13 Taux (%) de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2006 et 2015 20

Graphique 14 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2006 et 2015 21

La présence syndicale au Québec en 2015

Par Alexis Labrosse[1]

Introduction

La présente chronique s'intéresse à l'évolution récente du taux de présence syndicale au Québec. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue ainsi du taux de syndicalisation, qui mesure la portion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat.

Bien que l'analyse décrive avant tout la situation qui prévaut au Québec, elle compare certaines données avec celles de l'Ontario, des autres provinces canadiennes regroupées (reste du Canada) et des États-Unis. La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs d'activité économique.

Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées dans cette analyse proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada[2], sauf celles se rapportant aux États-Unis, qui sont issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés[3], c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleurs et travailleuses autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndicables. Depuis 2006, ces derniers ont représenté entre 13,3 % et 14,7 % de l'emploi total au Québec, entre 14,6 % et 15,6 % en Ontario, et entre 16,1 % et 17,9 % dans le reste du Canada.

De plus, en raison de la faible validité des données relatives au secteur agricole, nous avons décidé d'exclure ces salariés de notre analyse[4]. Malgré cela, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, et ce, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. La présence syndicale correspond, pour chaque secteur d'activité, au ratio entre le nombre de salariés couverts par une convention collective et l'emploi total. Depuis 2012, de nouvelles sections portent sur l'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au pays. Enfin, la période étudiée couvre les années 2006 à 2015.

---

1. Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du Secrétariat du travail.
2. Tableau CANSIM 282-0078.
3. Les données canadiennes portent sur les personnes de 15 ans et plus en emploi, alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que les personnes âgées de 16 ans et plus en emploi.
4. Au Québec, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole se situerait entre 5 % et 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

Au cours des dix dernières années, on constate que, bien qu'il ait peu varié d'un endroit à l'autre, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord. Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec est passé de 40,6 % en 2006 à 39,6 % en 2015. En Ontario, ce taux s'est généralement maintenu entre 27 % et 28 % durant ces années, alors que, dans le reste du Canada, il a régressé de 30,4 % en 2006 à 29,4 % en 2015. Les États-Unis, qui affichent des taux de présence syndicale nettement plus bas qu'au Canada, ont aussi connu une tendance baissière au cours de la période, passant d'un sommet de 13,7 % en 2008 à 12,3 % en 2015.

Graphique 1

Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 à 2015

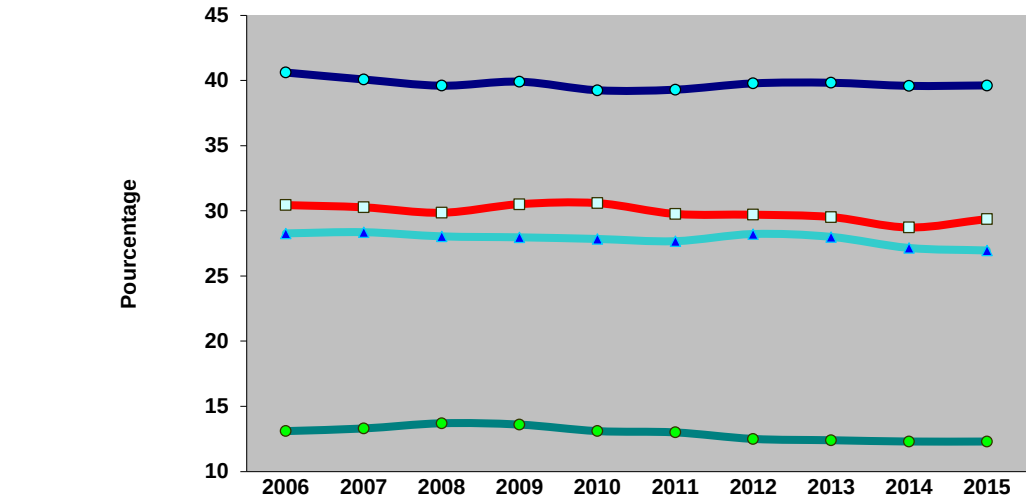

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Québec	40,6	40,1	39,6	39,9	39,2	39,3	39,8	39,8	39,6	39,6
Reste du Canada	30,4	30,3	29,9	30,5	30,6	29,8	29,7	29,5	28,7	29,4
Ontario	28,3	28,4	28,0	28,0	27,8	27,7	28,2	28,0	27,2	27,0
États-Unis	13,1	13,3	13,7	13,6	13,1	13,0	12,5	12,4	12,3	12,3

Entre 2014 et 2015, le taux de présence syndicale est demeuré stable au Québec et aux États-Unis, se maintenant à 39,6 % et 12,3 % respectivement. En Ontario, ce taux a décliné de deux dixièmes de point pour atteindre 27 %, tandis que dans le reste du Canada ce même taux est passé de 28,7 % en 2014 à 29,4 % en 2015. En outre, il s'agit, pour l'Ontario et les États-Unis, des plus bas niveaux observés au cours des dix dernières années. Enfin, si le Québec est l'endroit où l'on observe les taux les plus élevés, mentionnons que, dans le reste du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche des taux similaires, soit d'environ 38 % en moyenne, depuis 2006.

La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Le graphique 2 indique d'emblée que la proportion de salariés assujettis à une convention collective est nettement plus élevée dans le secteur public[5] que dans le secteur privé, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, les États-Unis[6] se démarquent par des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que dans les provinces canadiennes, soit moins de 10 % dans le secteur privé et environ 40 % dans le secteur public, comparativement à 24,9 % et 83,2 % respectivement au Québec en 2015.

Graphique 2

Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 et 2015

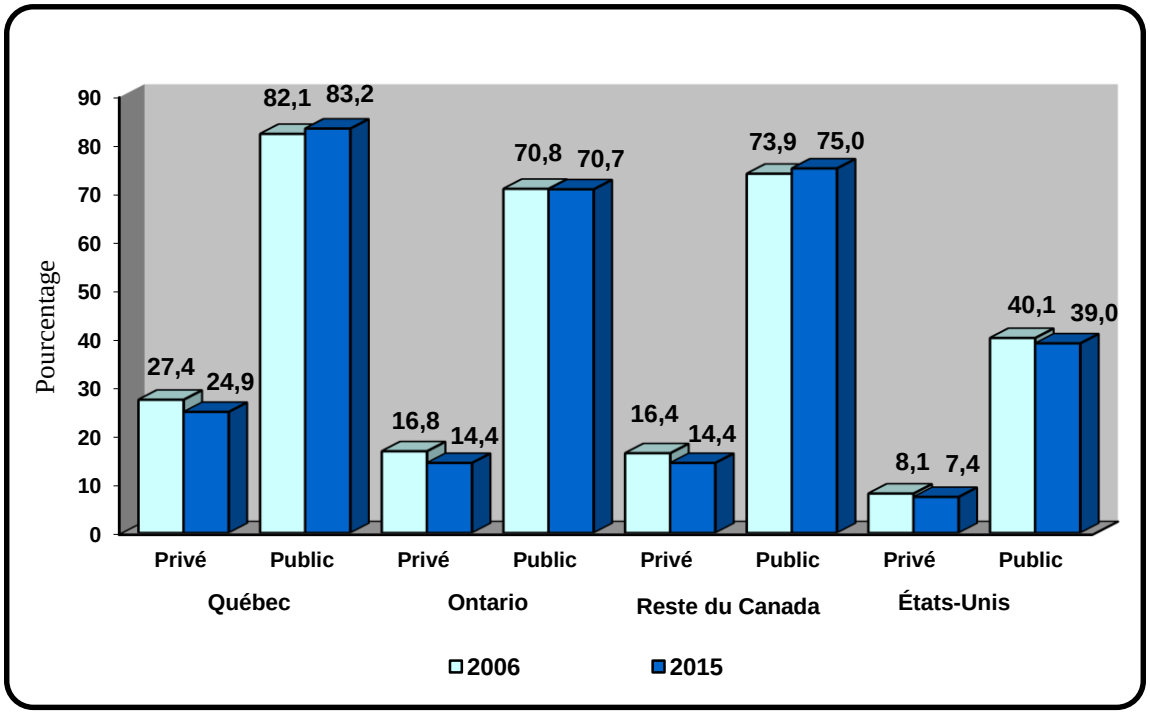

Entre 2006 et 2015, le taux de présence syndicale dans le secteur privé était à la baisse tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, ce taux est passé de 27,4 % en 2006 à 24,9 % en 2015,

5. Dans le cas du Canada, le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones, les administrations provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales, comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active, 2011*, nº 71-543-G au catalogue).

6. Dans le cas des États-Unis, « les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, nº 13F0031MIF au catalogue – nº 010, mai 2003).

alors que dans le secteur public il a légèrement augmenté, passant de 82,1 % à 83,2 % entre ces mêmes années. Le taux de présence syndicale dans le secteur public a connu une légère baisse en Ontario, de 70,8 % à 70,7 %, et aux États-Unis, de 40,1 % à 39 %, mais dans le reste du Canada ce même taux a augmenté, passant de 73,9 % en 2006 à 75 % en 2015.

Graphique 3

Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2006 et 2015

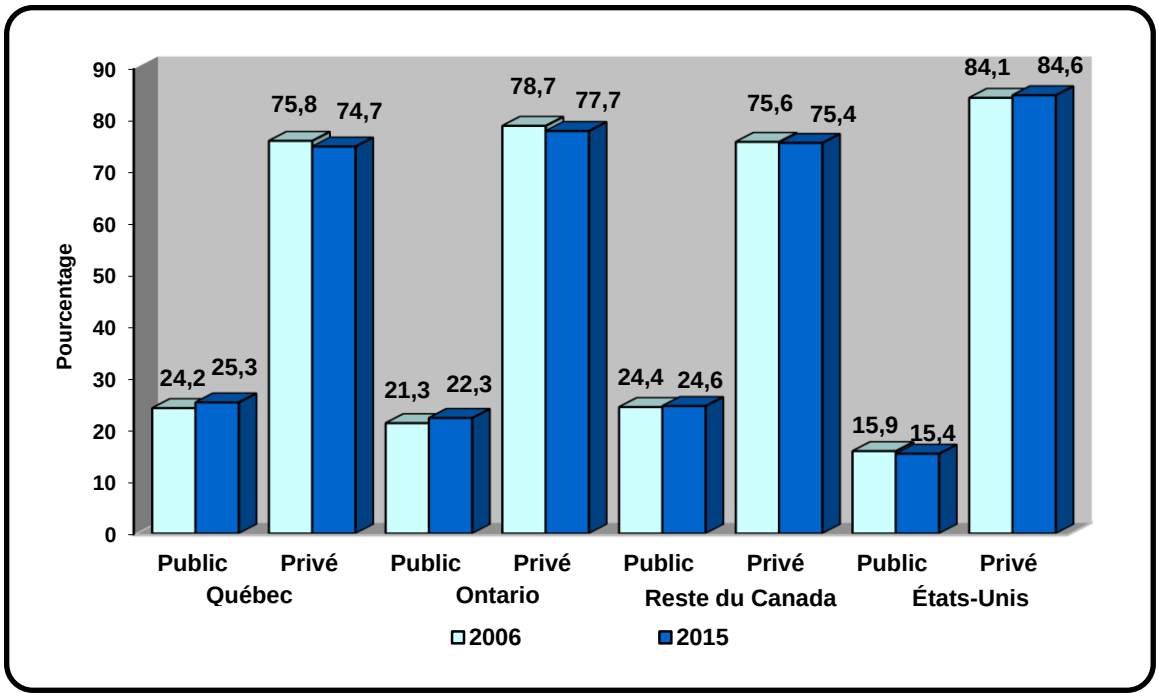

Au cours des dix dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué (graphique 3). Comme en 2006, au Québec et dans le reste du Canada, le secteur privé regroupait environ les trois quarts des personnes en emploi, comparativement à environ 84 % aux États-Unis. Cependant, entre les années 2006 et 2015, on remarque un léger basculement de la proportion des salariés du secteur privé vers le secteur public, sauf aux États-Unis. Au Québec, cette part a augmenté d'environ un point de pourcentage, tout comme en Ontario, alors qu'elle a très peu varié dans le reste du Canada. À l'opposé, la proportion des salariés dans ce même secteur a diminué aux États-Unis durant cette même période.

Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

En 2015, comme en 2006, les taux de présence syndicale dans tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 1) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada, à l'exception du secteur primaire ontarien en 2006. Le secteur affichant les taux de présence syndicale les plus élevés est le secteur tertiaire[7] public, les taux atteignant en moyenne plus de 80 % au Québec, comparativement à environ 70 % en Ontario et à plus de 73 % dans le reste du pays. En 2015, on observe, tous secteurs confondus, les taux de présence syndicale les plus élevés au Québec (annexe 1), dans les services d'enseignement (79,9 %), les administrations publiques (78,9 %) et les services publics (77,8 %). En Ontario, ces taux sont respectivement de 68,1 %, 72,1 % et 64,6 % (annexe 2), alors que dans le reste du Canada ces mêmes taux sont de 71,4 %, 68,1 % et 59,7 % (annexe 3).

Tableau 1
Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique, 2006 et 2015

Secteurs d'activité économique	Québec (2006)	Québec (2015)	Ontario (2006)	Ontario (2015)	Reste du Canada (2006)	Reste du Canada (2015)
Secteur primaire	**35,1**	**33,8**	**38,6**	**26,3**	**18,7**	**19,4**
Secteur secondaire	**42,8**	**40,5**	**27,3**	**24,0**	**26,1**	**22,5**
Construction	57,8	53,7	29,5	32,4	22,5	19,9
Fabrication	39,1	35,6	26,7	20,2	28,5	25,3
Secteur tertiaire	**40,1**	**39,5**	**28,5**	**27,6**	**31,9**	**31,3**
Tertiaire privé	21,2	19,7	12,4	11,4	13,8	12,2
Tertiaire public	82,1	83,4	70,8	70,7	73,9	75,0
Ensemble	**40,6**	**39,6**	**28,3**	**27,0**	**30,4**	**29,4**

À l'opposé, le secteur présentant la plus faible proportion de présence syndicale est le secteur tertiaire privé, les taux variant entre 11,4 % en Ontario et 19,7 % au Québec. En outre, le taux de présence syndicale dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques varie en 2015 de 3,6 % en Ontario (annexe 2) à 8,5 % au Québec (annexe 1). Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, ce même taux est de 9,5 % au Québec, comparativement à 5,9 % en Ontario et 5,5 % dans le reste du Canada (annexe 3). Enfin, le taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) en 2015 est

7. Le secteur tertiaire regroupe les activités offrant des services divers, tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administration publique, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

nettement plus élevé au Québec (40,5 %) qu'en Ontario (24 %) et que dans le reste du Canada (22,5 %).

Entre 2006 et 2015, on observe de fortes variations à la baisse du taux de présence syndicale dans le secteur de la fabrication, et ce, partout au pays. Quant au secteur tertiaire, privé et public, le taux de présence syndicale y a fluctué à la hausse dans le cas du public (sauf en Ontario) et à la baisse dans le cas du privé.

Tableau 2
Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique, 2006 et 2015

Secteurs d'activité économique	Québec (2006)	Québec (2015)	Ontario (2006)	Ontario (2015)	Reste du Canada (2006)	Reste du Canada (2015)
Secteur primaire	**1,1**	**0,8**	**0,6**	**0,7**	**4,1**	**4,3**
Secteur secondaire	**21,6**	**18,4**	**22,5**	**18,0**	**16,1**	**16,0**
Construction	4,2	5,0	4,9	5,6	6,4	8,2
Fabrication	17,4	13,4	17,6	12,4	9,7	7,8
Secteur tertiaire	**77,4**	**80,8**	**76,8**	**81,3**	**79,8**	**79,7**
Tertiaire privé	53,4	55,7	55,6	59,1	55,7	55,5
Tertiaire public	24,0	25,1	21,2	22,2	24,1	24,2
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Afin de mesurer l'effet des variations du taux de présence syndicale de chacun des secteurs d'activité sur le taux global d'une province ou d'un pays, il importe de considérer la part de l'emploi qu'ils représentent. Nous en verrons l'utilité dans les prochaines sections. Le tableau 2 montre, pour les années 2006 et 2015, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique.

On remarque que la grande majorité des emplois est concentrée, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire, principalement privé. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au pays entre 2006 et 2015. Elle est passée de 17,4 % à 13,4 % au Québec, de 17,6 % à 12,4 % en Ontario, et de 9,7 % à 7,8 % dans le reste du Canada. De son côté, le secteur primaire se démarque par la très faible part de l'emploi qu'on y observe, celle-ci variant entre 1,1 % ou moins au Québec et en Ontario, et 4,3 % en moyenne dans le reste du Canada.

Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon le secteur d'activité (tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective que l'on trouve dans ce secteur, mais aussi par son importance relative en nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100[8]. Suivant cette méthode, le graphique 4 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2015 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

Graphique 4
Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2015

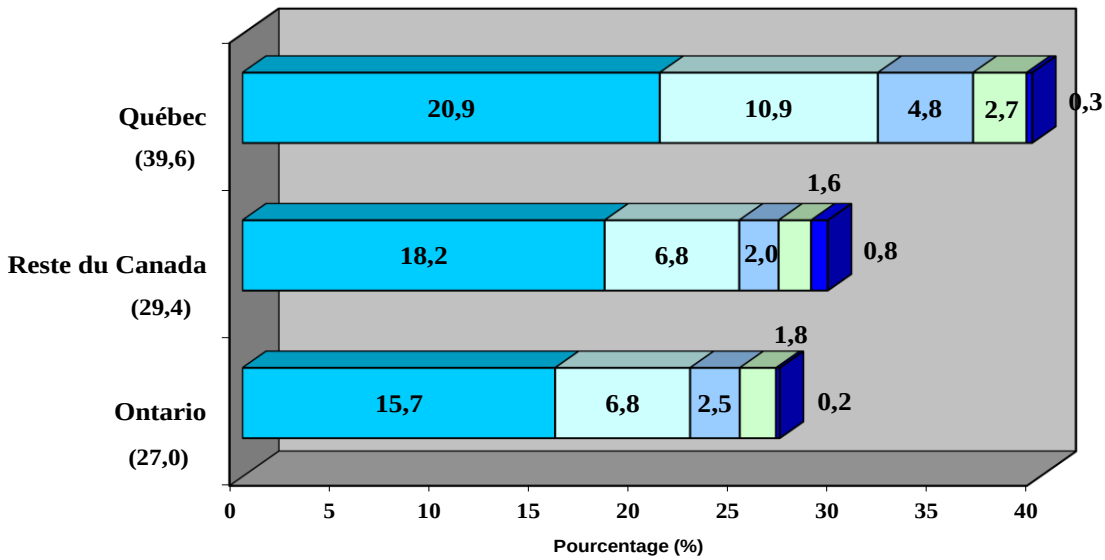

8. Par exemple, pour le secteur de la fabrication au Québec en 2015, il suffit de multiplier son taux de présence syndicale de 35,6 % (tableau 1) par sa proportion de 13,4 % (tableau 2) et de diviser le résultat par 100, ce qui donne une contribution de près de cinq points au taux global de présence syndicale de 39,6 %.

En 2015, le taux global de présence syndicale au Québec était supérieur de 12,6 points à celui de l'Ontario. Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire, privé et public, qui contribue davantage à cette différence. Ainsi, l'écart de contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise plus de 9 points de pourcentage (31,8 points au Québec, comparativement à 22,5 en Ontario), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec est supérieure de près de 12 points (tableau 1), alors que la part de l'emploi est sensiblement la même pour ce secteur dans ces deux provinces (tableau 2).

La contribution du secteur de la fabrication est de 2,3 points de plus au Québec qu'en Ontario parce que le taux de présence syndicale dans ce secteur est supérieur de 15,4 points au Québec, alors que la part de l'emploi est d'un peu plus de 13 % au Québec, comparativement à un peu plus de 12 % en Ontario.

Par ailleurs, c'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction (53,7 % au Québec contre 32,4 % en Ontario) qui explique sa contribution plus grande ici qu'en Ontario (2,7 points contre 1,8), alors que celle du secteur primaire est inférieure d'un demi-point de pourcentage dans les deux provinces.

En comparant le Québec avec le reste du Canada, on constate également que la contribution plus grande du secteur tertiaire, privé et public, au Québec explique en grande partie l'écart de plus de 10 points entre leur taux global respectif de présence syndicale en 2015. L'apport du secteur de la fabrication est aussi plus faible (2 points) dans le reste du Canada qu'ailleurs au pays. Non seulement le taux de présence syndicale y est de plus de 10 points de moins qu'au Québec (tableau 1), mais sa place sur le marché de l'emploi est moins importante (7,8 % des salariés) qu'au Québec (13,4 %, tableau 2).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale dans le secteur primaire soit beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario, la part de salariés y est plus significative (4,3 % comparativement à moins de 1 % au Québec et en Ontario), ce qui explique la contribution plus élevée (0,8 %) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

L’évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2006 à 2015, le taux québécois de présence syndicale s’est maintenu au-dessus de 40 % en 2006 et en 2007, pour ensuite varier entre 39 % et 40 %, exclusivement (graphique 1). Le taux le plus élevé observé durant cette période est de 40,6 %, en 2006. En 2015, ce taux s’est maintenu au même niveau qu’en 2014 (39,6 %), représentant le troisième plus faible taux observé depuis 2006. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs qui expliquent la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2006 et 2015 au regard de la contribution de ses secteurs d’activité économique.

Comme l’illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus fortement contribué à la baisse du taux de présence syndicale entre 2006 et 2015. Durant cette période, ce secteur a en effet subi une perte importante de sa part de l’emploi, qui est passée de 17,4 % en 2006 à 13,4 % en 2015 (tableau 2), alors que son taux de présence syndicale a perdu 3,5 points de pourcentage, passant de 39,1 % en 2006 à 35,6 % en 2015 (tableau 1). L’apport du secteur de la fabrication a donc chuté de près de deux points entre ces années. De même, la contribution relative du secteur tertiaire privé a légèrement décliné au cours de cette période, passant de 11,3 points de pourcentage en 2006 à 10,9 points en 2015.

Graphique 5
Variation de la contribution des secteurs d’activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2006 et 2015

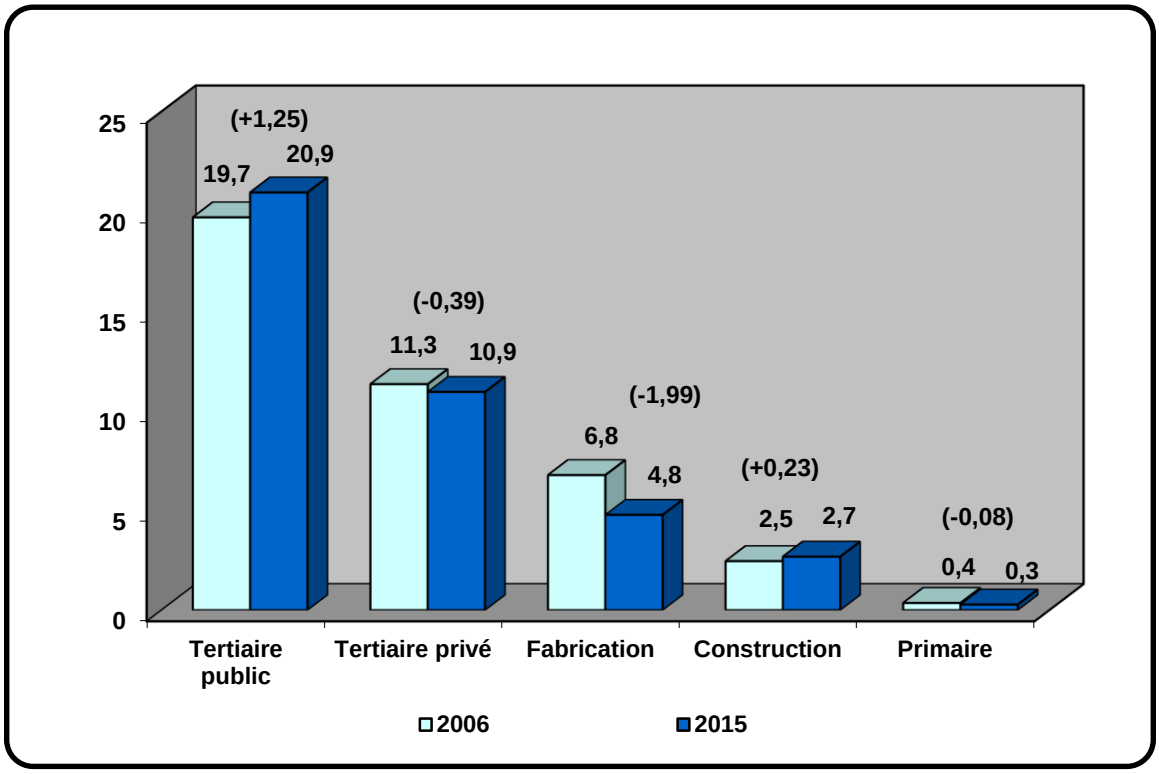

À l'opposé, le secteur tertiaire public et celui de la construction ont contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant cette période. Dans le cas du secteur tertiaire public, on observe durant ces années une variation à la hausse d'un peu plus de un point de pourcentage, tant en ce qui a trait au taux de présence syndicale (tableau 1) que pour ce qui est de la part de l'emploi (tableau 2). Quant au secteur de la construction, il a connu une baisse de son taux de présence syndicale (de 57,8 % à 53,7 %) accompagnée d'une hausse de la part de l'emploi (de 4,2 % à 5 %) entre 2006 et 2015, ce qui s'est traduit par une hausse de sa contribution d'environ un quart de point de pourcentage (0,23). Bien que peu significative, la contribution du secteur primaire a légèrement régressé durant ces années parce que ce secteur a subi une faible baisse de sa part de l'emploi (de 1,1 % à 0,8 %) alors que son taux de présence syndicale est passé de 35,1 % à 33,8 % entre ces deux années.

Enfin, bien que le taux de présence syndicale se soit maintenu au même niveau en 2014 et en 2015, la baisse de contribution observée dans les secteurs primaire et secondaire (fabrication et construction) a été contrebalancée par la hausse observée dans le secteur tertiaire, tant public que privé (graphique 6). De fait, la part de l'emploi dans le secteur tertiaire est passée de 80,1 % en 2014 à 80,8 % en 2015, tandis que le taux de présence syndicale y a augmenté de un demi-point entre ces années, passant de 39 % à 39,5 %. Dans le cas du secteur de la construction, la part de l'emploi est passée de 5,4 % en 2014 à 5 % en 2015, alors que le taux de présence syndicale a décliné de 57,5 % à 53,7 % au cours de la même période.

Graphique 6

Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2014 et 2015

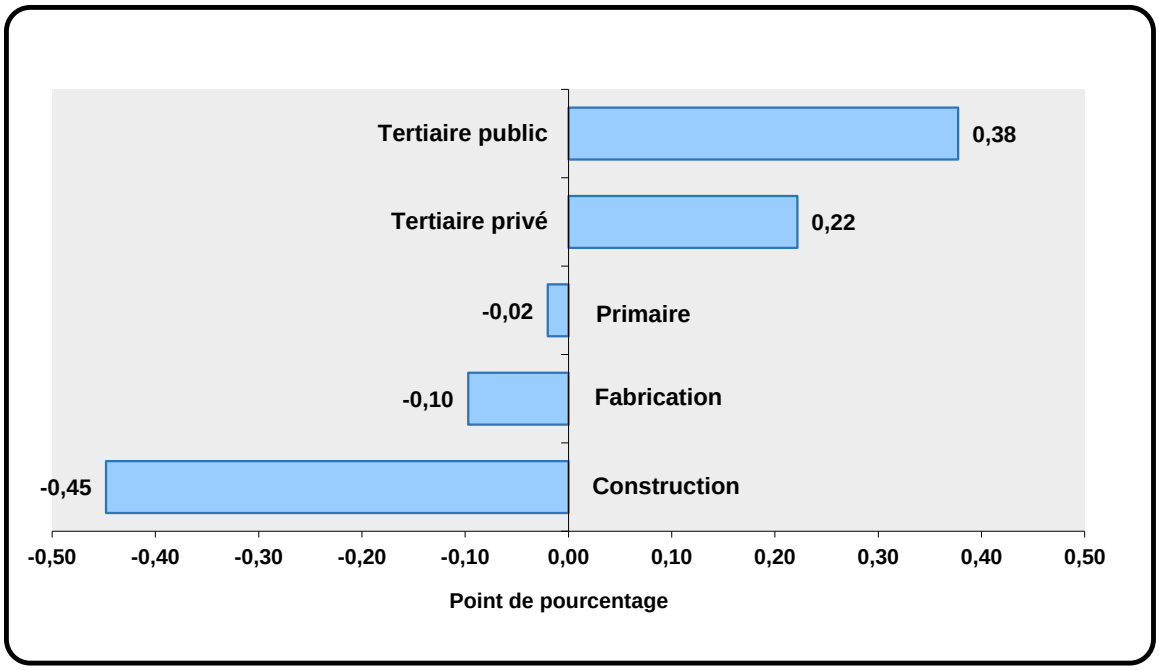

L’évolution du taux de présence syndicale en Ontario

De 2006 à 2015, le taux de présence syndicale en Ontario a diminué de plus de un point de pourcentage, passant de 28,3 % à 27 % (graphique 1). L’année 2015 a été marquée par une légère diminution de ce taux par rapport à 2014, ce dernier étant passé de 27,2 % à 27 %.

Graphique 7
Variation de la contribution des secteurs d’activité au taux global de présence syndicale de l’Ontario entre 2006 et 2015

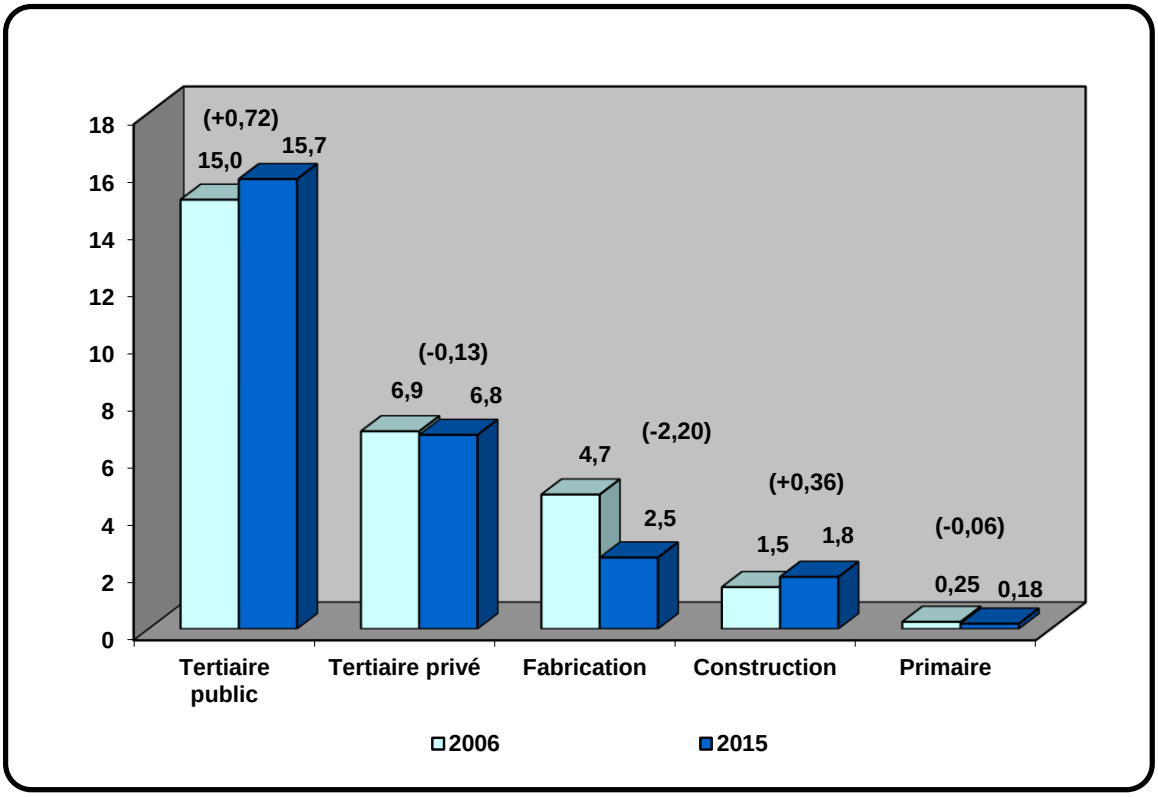

Le graphique 7 montre clairement que le secteur de la fabrication est celui qui a davantage contribué négativement à l’évolution du taux de présence syndicale de l’Ontario entre 2006 et 2015. Ce secteur a en effet connu une forte baisse de son taux sectoriel durant ces années, passant de 26,7 % en 2006 à 20,2 % en 2015 (tableau 1). De plus, tout comme au Québec, la part de l’emploi y a chuté sous la barre des 15 %, reculant ainsi de 17,6 % en 2006 à 12,4 % en 2015 (tableau 2). Cette baisse significative de la contribution du secteur de la fabrication a toutefois été atténuée par les gains enregistrés dans le secteur tertiaire public ainsi que, dans une moindre mesure, dans celui de la construction. Dans le cas du tertiaire public, la contribution à la hausse, de près de trois quarts de point de pourcentage, s’explique essentiellement par l’augmentation de sa part de l’emploi, qui est passée de 21,2 % en 2006 à 22,2 % en 2015, alors que son taux de présence syndicale a connu une légère baisse, passant de 70,8 % à 70,7 % au cours de la même période.

L’évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a suivi une tendance à la baisse entre 2006 et 2014 (graphique 1), à l’exception des années 2009 et 2010 où ce taux avait atteint un peu plus de 30 %. De 2014 à 2015, il a cependant gagné sept dixièmes de point pour se chiffrer à 29,4 %, soit un point de pourcentage de moins que le taux observé en 2006 (30,4 %).

Le graphique 8 montre que ce sont les secteurs de la fabrication et du tertiaire privé qui ont connu en moyenne une diminution de leur contribution au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada. On observe la baisse la plus marquée dans le secteur tertiaire privé (-0,93 point), alors que le secteur de la fabrication affiche une diminution de 0,79 point. Dans le cas de ce dernier secteur, cette baisse s’explique par une diminution de son taux sectoriel, qui est passé de 28,5 % en 2006 à 25,3 % en 2015 (tableau 1), tandis que sa part de l’emploi régressait de 9,7 % à 7,8 % entre ces mêmes années (tableau 2). Le secteur tertiaire privé affiche également une baisse de son taux sectoriel, de 13,8 % à 12,2 %, et de sa part de l’emploi, de 55,7 % à 55,5 %, entre 2006 et 2015.

Graphique 8
Variation de la contribution des secteurs d’activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2006 et 2015

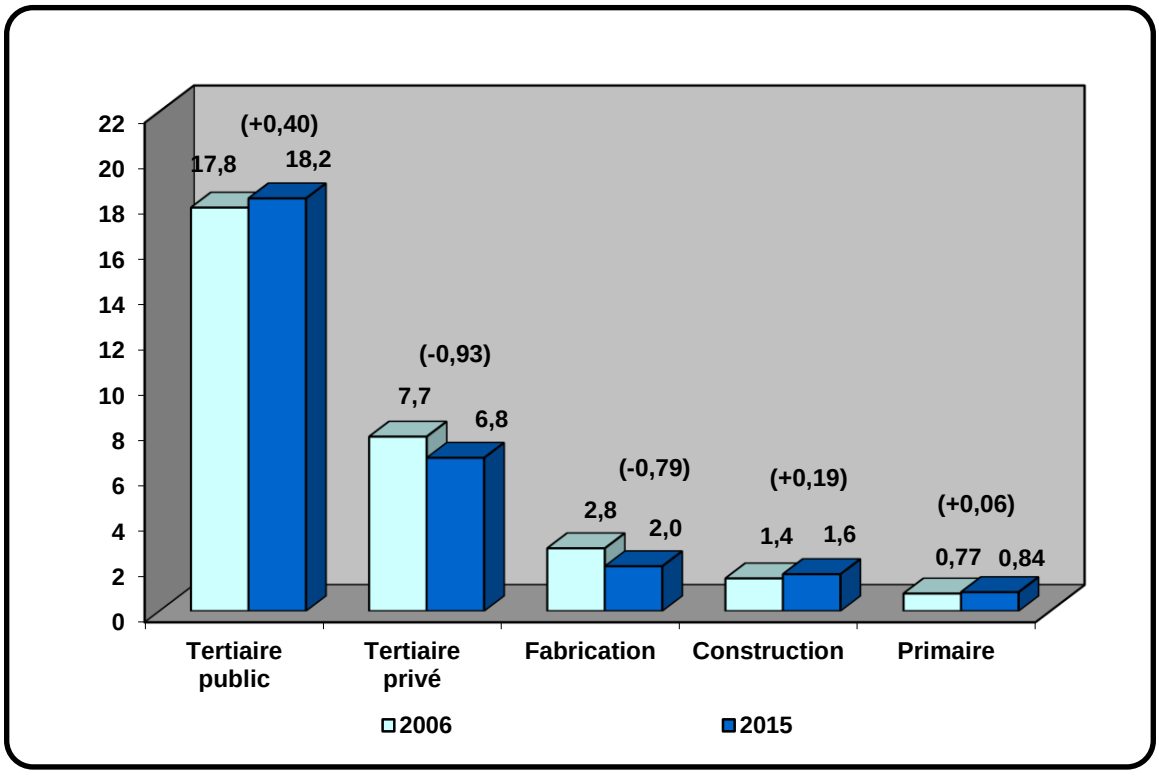

L’évolution de la présence syndicale et de la part de l’emploi des hommes et des femmes au Québec

Dans cette section, nous nous intéresserons aux différences entre les hommes et les femmes au regard de la présence syndicale. Le graphique 9 indique qu’au Québec le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et au total, mais que c’est l’inverse dans le secteur public. Entre 2006 et 2015, le taux de présence syndicale des femmes a augmenté dans le secteur public et au total, alors qu’il a légèrement diminué dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, on remarque une baisse dans le secteur privé mais une hausse dans le secteur public. Entre 2006 et 2015, on observe la plus forte baisse dans le secteur privé chez les hommes (de 33,7 % à 30,5 %), comparativement à une baisse de 19,8 % à 18,2 % chez les femmes. Comme le taux global de présence syndicale des hommes est passé de 42,2 % en 2006 à 39,9 % en 2015 pendant que celui des femmes augmentait de 39 % à 39,4 %, l’écart observé entre le taux des hommes et celui des femmes s’est presque entièrement résorbé, passant de plus de 3 points de pourcentage en 2006 à un demi-point (0,5 %) en 2015.

Graphique 9

Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2006 et 2015

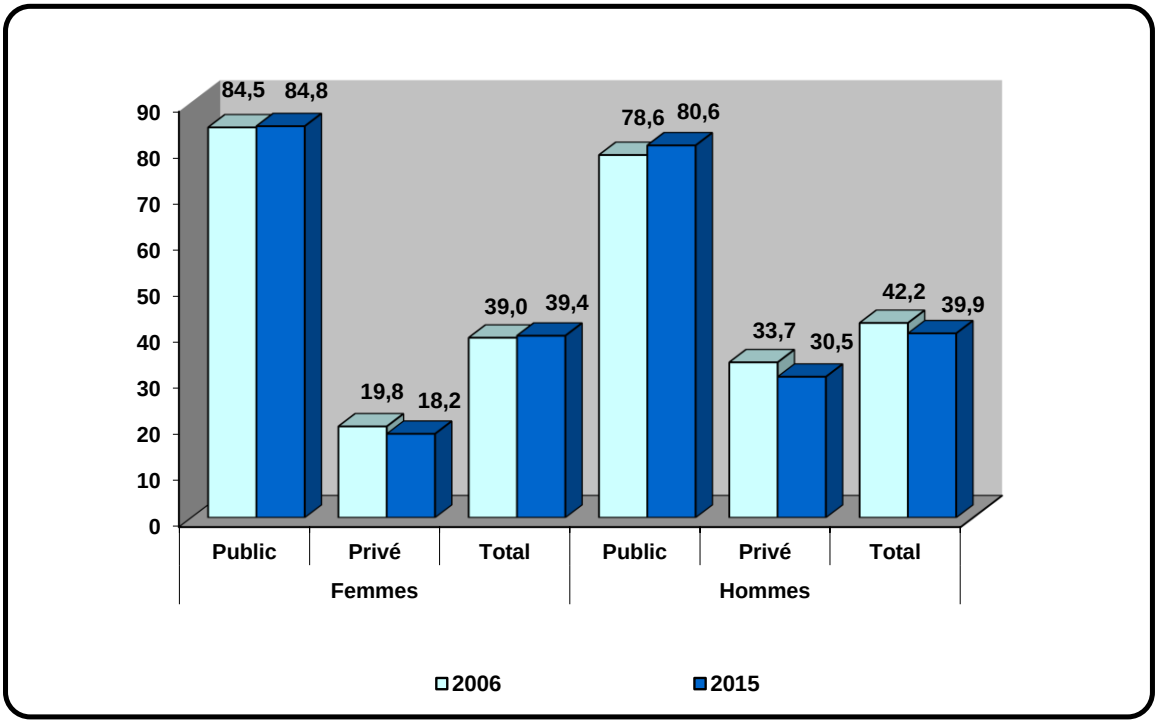

Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les hommes et les femmes au Québec dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2006 et 2015. On constate que la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 48,6 % à 49,5 %, alors que celle des hommes est passée de 51,4 % à 50,5 %. Chez les hommes, la part de l'emploi a diminué tant dans le secteur public que dans le secteur privé, tandis que chez les femmes cette part a diminué dans le secteur privé mais a augmenté dans le secteur public. Puisque le taux de présence syndicale des femmes a diminué dans le secteur privé, on en conclut que la légère hausse du taux global, qui est passé de 39 % à 39,4 %, a été stimulée par les gains d'emploi enregistrés dans le secteur public. De fait, en 2006, 14,4 % des emplois étaient occupés par des femmes dans ce secteur, comparativement à 15,8 % en 2015. Parallèlement, le taux de présence syndicale des femmes dans ce secteur a légèrement augmenté, passant de 84,5 % à 84,8 % (graphique 9) entre ces mêmes années.

Graphique 10

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2006 et 2015

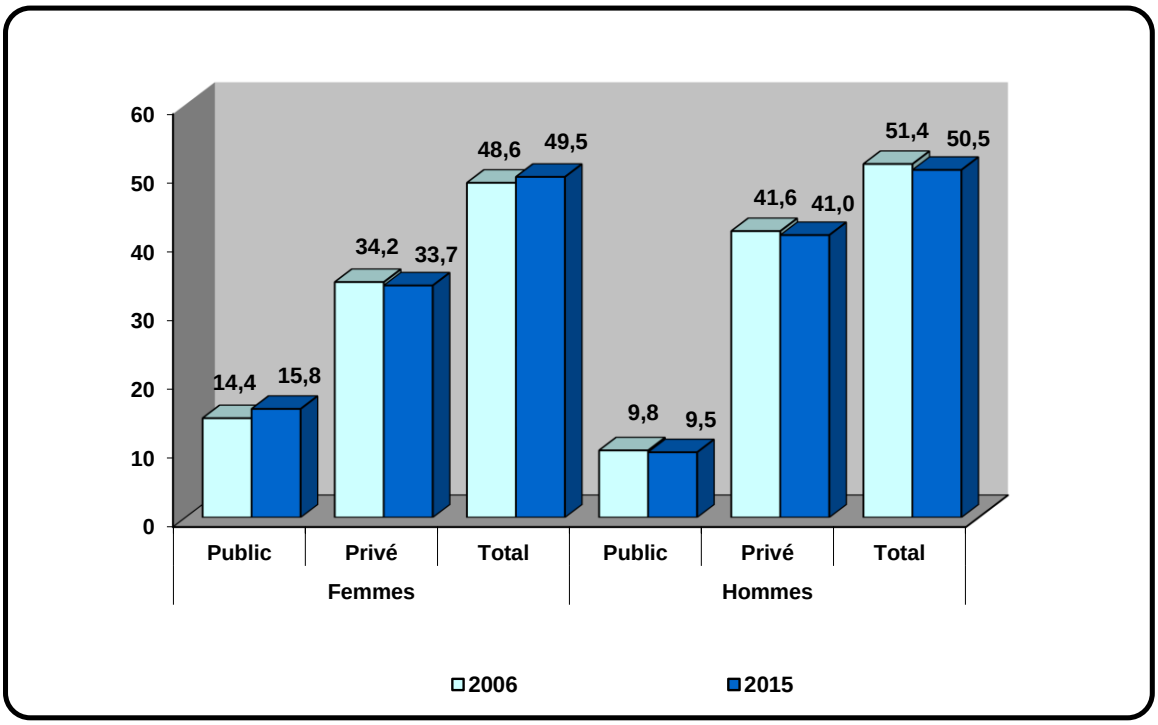

L’évolution de la présence syndicale et de la part de l’emploi des hommes et des femmes en Ontario

Le graphique 11 indique qu’en Ontario, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé en 2006 et en 2015. Dans le secteur public, ce taux était inférieur chez les femmes en 2006 mais supérieur en 2015. Quant au taux global, il était supérieur chez les hommes en 2006, alors qu’en 2015 les femmes affichaient un plus haut taux. De fait, en 2006, le taux de présence syndicale chez les hommes était supérieur de 0,9 point de pourcentage (28,7 % contre 27,8 % chez les femmes), alors qu’en 2015 il était supérieur de 3,4 points chez les femmes (28,7 % contre 25,3 % chez les hommes).

Graphique 11
Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2006 et 2015

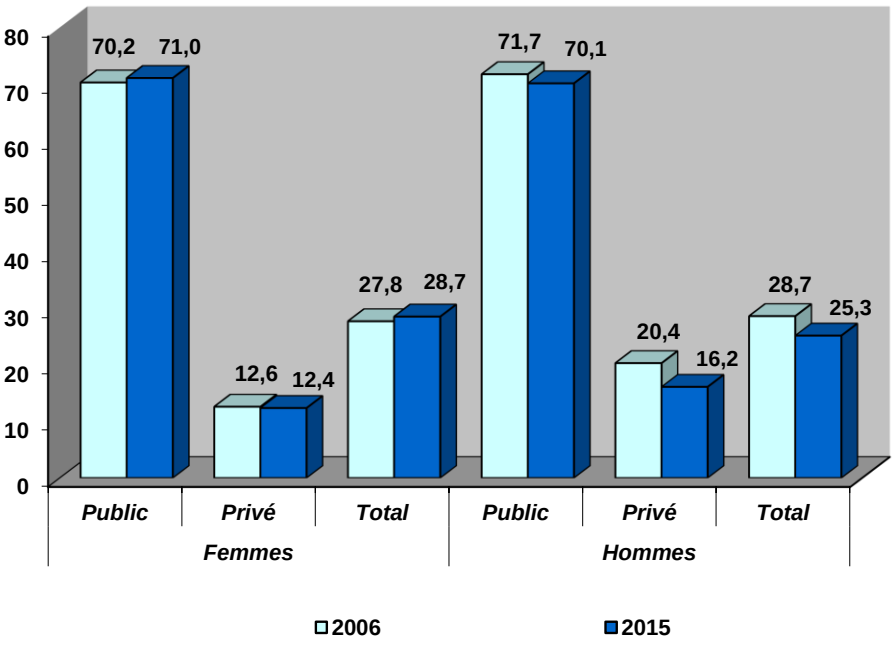

Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les hommes et les femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2006 et 2015, en Ontario. On constate qu'entre ces années la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 49,6 % à 50,2 %, alors que celle des hommes est passée de 50,4 % à 49,8 %. En outre, la part de l'emploi a diminué dans le secteur privé, tant chez les hommes que chez les femmes. On observe la situation inverse dans le secteur public, bien que ce soit la part des femmes qui ait le plus augmenté dans ce dernier secteur, passant de 13,1 % en 2006 à 13,9 % en 2015, en hausse de 0,8 point, alors que celle des hommes a varié de 8,2 % en 2006 à 8,4 % en 2015. Outre ce phénomène, c'est aussi une baisse plus forte de la part de l'emploi des hommes dans le secteur privé qui explique que, globalement, celle des femmes soit plus élevée au total en 2015, soit 50,2 %, comparativement à 49,8 % pour les hommes.

Graphique 12

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2006 et 2015

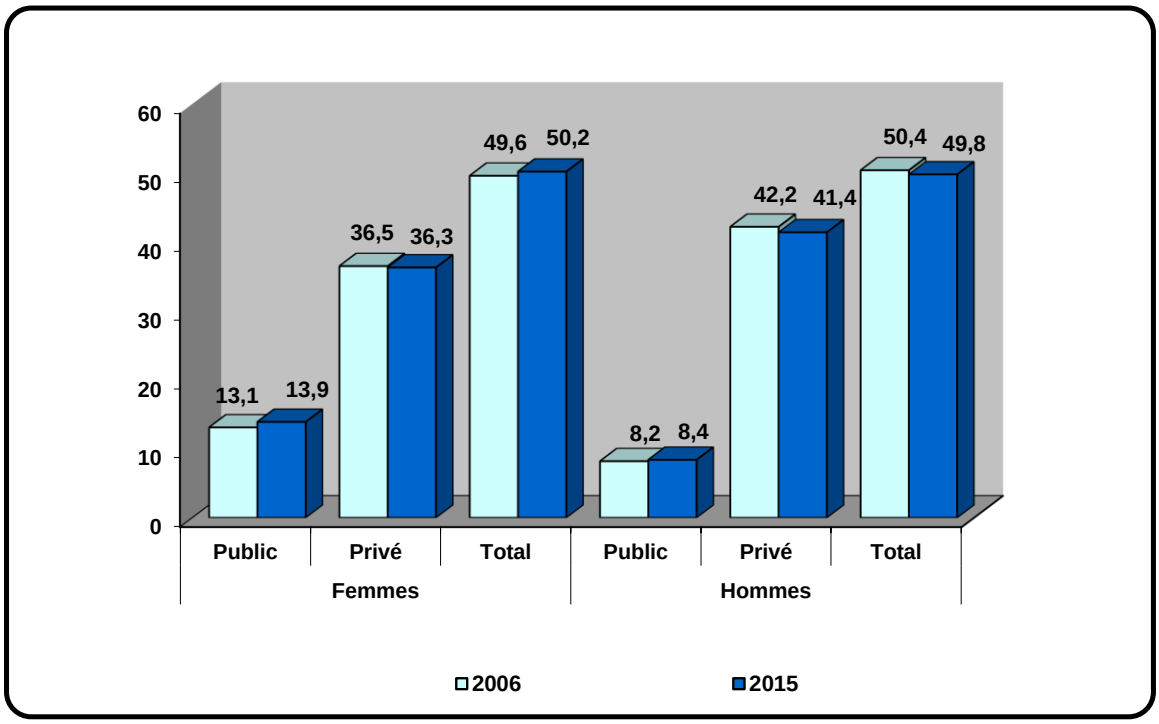

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada

Le graphique 13 indique que dans le reste du Canada, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé, et que c'est l'inverse dans le secteur public. Contrairement au Québec, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui des hommes, tant en 2006 qu'en 2015. Dans le secteur public, le taux de présence des femmes a augmenté de 76,1 % à 76,7 % entre 2006 et 2015, tandis que celui des hommes est passé de 70,1 % à 72,1 %. Dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes a décliné de 3,1 points (de 19,8 % à 16,7 %) alors que celui des femmes a régressé de près de un point (de 12,3 % à 11,4 %) entre 2006 et 2015. La baisse plus marqué du taux de présence syndicale des hommes dans le secteur privé fait en sorte que l'écart entre le taux global des hommes et celui des femmes a pris de l'ampleur durant cette période. Ainsi, alors que le taux global des femmes s'est maintenu à environ 32 %, celui des hommes a chuté de 28,8 % à 26,5 % entre 2006 et 2015. L'écart observé est donc passé de près de 3,2 points de pourcentage en 2006 à 5,8 points en 2015.

Graphique 13
Taux (%) de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2006 et 2015

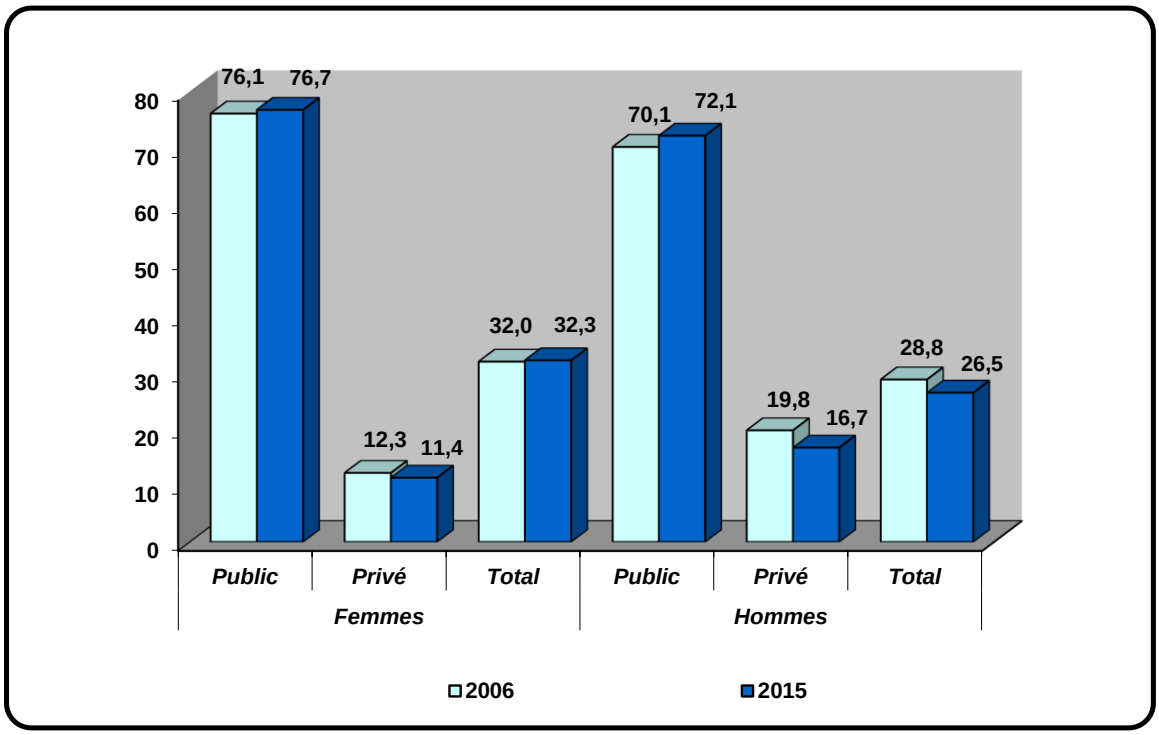

Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi chez les hommes et les femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2006 et 2015, dans le reste du Canada. On constate qu'entre ces années la part de l'emploi des femmes a fluctué légèrement à la hausse dans le secteur public et que c'est l'inverse dans le secteur privé. Chez les hommes, la part de l'emploi a très peu varié entre ces années dans le secteur public, et elle a connu une hausse de un demi-point dans le secteur privé, passant de 41,5 % en 2006 à 42 % en 2015. Considérant le taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé, la plus grande part de l'emploi chez les femmes dans le secteur public en 2015 contribue à maintenir le taux global de ces dernières aux environs de 32 %, tandis que la baisse du taux global des hommes s'explique par une diminution du taux observé dans le secteur privé au cours de cette période.

Graphique 14

Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2006 et 2015

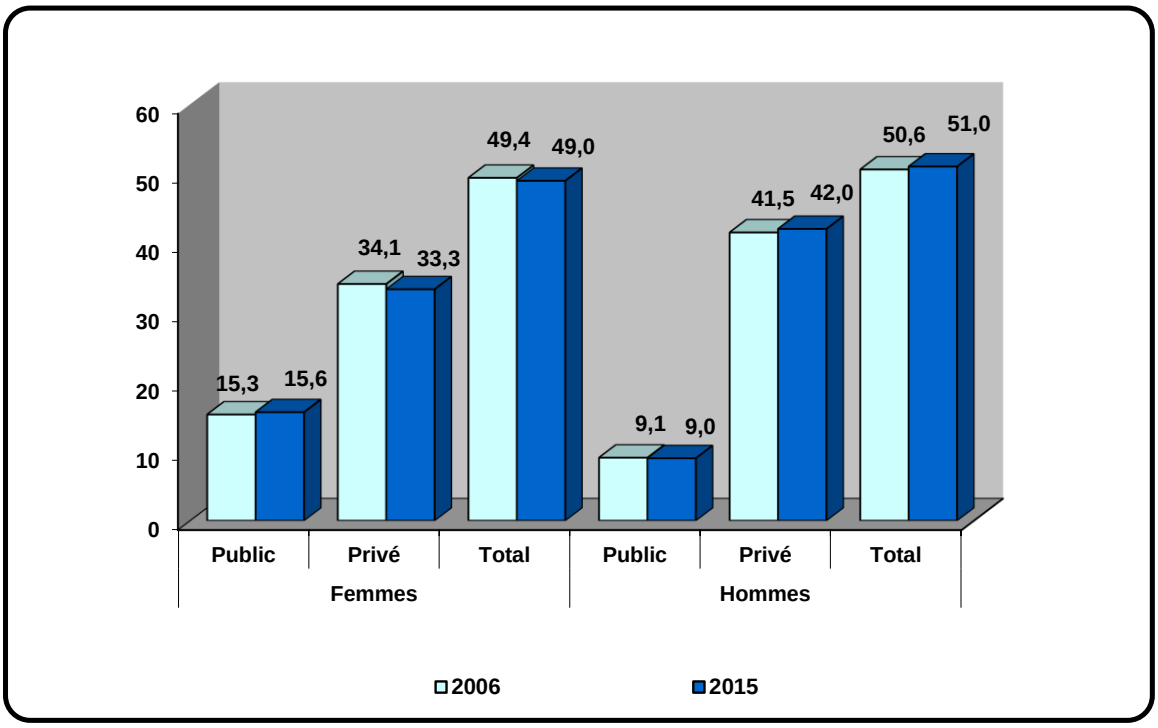

En terminant, les annexes 1 (Québec), 2 (Ontario) et 3 (reste du Canada) présentent les données détaillées, par secteurs d'activité, du nombre d'emplois, de la part de l'emploi, du nombre de salariés couverts par un syndicat, du taux de présence syndicale, et de la contribution de chacun de ces secteurs à ce taux, pour l'année 2015.

Conclusion

De 2006 à 2015, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse, tant dans les provinces canadiennes qu'aux États-Unis. Les variations d'une année à l'autre sont cependant très faibles, de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (graphique 1). Entre 2014 et 2015, le taux global de présence syndicale n'a pas fluctué au Québec, alors qu'il a perdu deux dixièmes de point de pourcentage en Ontario et gagné sept dixièmes de point dans le reste du Canada. Le Québec continue d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2015, soit 39,6 %. À l'opposé, les États-Unis présentent le taux le plus bas, soit 12,3 %.

Par ailleurs, l'écart entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux des autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux des autres provinces, et ce, pour toutes les années considérées (tableau 1). De fait, seul le secteur primaire ontarien affichait, certaines années[9], un taux supérieur à celui de ce même secteur au Québec et dans le reste du Canada.

Au Québec, entre 2006 et 2015, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi (de 27,4 % à 24,9 %, graphique 2) alors que, dans le secteur public, il a augmenté de 82,1 % à 83,2 %. En outre, le secteur tertiaire public ainsi que celui de la construction ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale (graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution de près d'environ 2 points de pourcentage du secteur de la fabrication a eu un effet inverse sur ce taux. De fait, ce secteur a subi une baisse tant de sa part de l'emploi, laquelle baisse correspond à quatre points de pourcentage (de 17,4 % à 13,4 %), que de son taux de présence syndicale, qui affiche également une chute de 3,5 points (de 39,1 % à 35,6 %) durant ces années.

Enfin, le taux de présence syndicale est généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, sauf dans le secteur public, où c'est l'inverse. Au Québec, entre 2006 et 2015, l'écart entre le taux de présence syndicale global des hommes et celui des femmes s'est rétréci, notamment parce que la part de l'emploi des femmes a augmenté dans le secteur public au cours de cette période. Enfin, dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale des femmes, tous secteurs confondus, est plus élevé que celui des hommes, tant en 2006 qu'en 2015. C'est également le cas en Ontario, mais seulement en 2015.

9. C'était notamment le cas en 2006, 2008 et 2009. Les données de 2008 et 2009 ne figurent dans aucun tableau ou graphique de cet article.

Annexe 1 – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2015

Secteurs d'activité[10]	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale[11]
Secteur primaire	**29,0**	**0,8**	**9,8**	**33,8**	**0,3**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	29,0	0,8	9,8	33,8	0,3
Secteur secondaire	**646,7**	**18,4**	**261,8**	**40,5**	**7,5**
Construction	175,1	5,0	94,1	53,7	2,7
Fabrication	471,6	13,4	167,7	35,6	4,8
Secteur tertiaire	**2 835,5**	**80,8**	**1 119,5**	**39,5**	**31,8**
Administrations publiques	236,2	6,7	186,4	78,9	5,3
Autres services	102,4	2,9	16,0	15,6	0,4
Commerce	606,3	17	123,2	20,3	3,5
Finance, assurances, immobilier et location	186,7	5,3	39,7	21,3	1,1
Information, culture et loisirs	146,8	4,2	44,4	30,2	1,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	128,5	3,7	40,9	31,8	1,2
Services d'enseignement	268,1	7,6	214,1	79,9	6,1
Services d'hébergement et de restauration	257,4	7,3	24,4	9,5	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	217,6	6,2	18,5	8,5	0,5
Services publics	27,9	0,8	21,7	77,8	0,6
Soins de santé et assistance sociale	489,9	14,0	312,4	63,8	8,9
Transport et entreposage	167,7	4,8	77,8	46,4	2,2

10. Les titres des secteurs d'activité sont conformes aux données de Statistique Canada.

11. En points de pourcentage.

Secteurs d'activité[10]	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale[11]
Tertiaire privé	**1 953,8**	**55,7**	**384,2**	**19,7**	**10,9**
Tertiaire public	**881,7**	**25,1**	**735,3**	**83,4**	**20,9**
Ensemble	**3 511,2**	**100**	**1 391,1**	**39,6**	**39,6**

Annexe 2 – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2015

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	**40,7**	**0,7**	**10,7**	**26,3**	**0,2**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	40,7	0,7	10,7	26,3	0,2
Secteur secondaire	**1 042,1**	**18,0**	**250,0**	**24,0**	**4,3**
Construction	325,2	5,6	105,4	32,4	1,8
Fabrication	716,9	12,4	144,6	20,2	2,5
Secteur tertiaire	**4 718,2**	**81,3**	**1 303,1**	**27,6**	**22,5**
Administrations publiques	344,0	5,9	248,0	72,1	4,3
Autres services	203,6	3,5	20,4	10,0	0,4
Commerce	930,5	16	98,2	10,6	1,7
Finance, assurances, immobilier et location	435,2	7,5	19,1	4,4	0,3
Information, culture et loisirs	254,4	4,4	52,4	20,6	0,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	256,6	4,4	39,6	15,4	0,7
Services d'enseignement	487,6	8,4	332,0	68,1	5,7
Services d'hébergement et de restauration	404,2	7,0	23,9	5,9	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	382,5	6,6	13,9	3,6	0,2
Services publics	49,4	0,9	31,9	64,6	0,6
Soins de santé et assistance sociale	716,3	12,3	336,6	47,0	5,8
Transport et entreposage	253,9	4,4	87,1	34,3	1,5
Tertiaire privé	**3 430,6**	**59,1**	**392,8**	**11,4**	**6,8**
Tertiaire public	**1 287,6**	**22,2**	**910,3**	**70,7**	**15,7**
Ensemble	**5 801,0**	**100**	**1 563,8**	**27,0**	**27,0**

Annexe 3 – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2015

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Secteur primaire	**247,5**	**4,3**	**48,1**	**19,4**	**0,9**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	247,5	4,3	48,1	19,4	0,9
Secteur secondaire	**921,6**	**16,0**	**207,5**	**22,5**	**3,6**
Construction	471,4	8,2	93,7	19,9	1,6
Fabrication	450,2	7,8	113,8	25,3	2,0
Secteur tertiaire	**4 588,2**	**79,7**	**1 435,2**	**31,3**	**24,9**
Administrations publiques	327,2	5,7	222,8	68,1	3,9
Autres services	229,5	4,0	17,3	7,5	0,3
Commerce	931,0	16,3	99,5	10,7	1,7
Finance, assurances, immobilier et location	278,3	4,8	28,7	10,3	0,5
Information, culture et loisirs	224,0	3,9	59,7	26,7	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	193,8	3,4	25,2	13,0	0,4
Services d'enseignement	454,9	7,9	324,7	71,4	5,7
Services d'hébergement et de restauration	450,5	7,8	24,6	5,5	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	313,0	5,4	14,1	4,5	0,2
Services publics	59,6	1,0	35,6	59,7	0,6
Soins de santé et assistance sociale	796,7	13,8	458,7	57,6	8,0
Transport et entreposage	329,7	5,7	124,3	37,7	2,2
Tertiaire privé	**3 192,9**	**55,5**	**388,7**	**12,2**	**6,7**
Tertiaire public	**1 395,3**	**24,2**	**1 046,5**	**75,0**	**18,2**

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
Ensemble	**5 757,3**	**100**	**1 690,8**	**29,4**	**29,4**